Saint-Jacques, Grande-Place et Arsenal place de la République, où étaient installés des manèges à chevaux de bois, une grande animation a régné durant toute la soirée. Les chevaux de Bressanone n'avaient pas grand intérêt. L'inévitable complainte des aveugles unités a présidé à l'ensemble.

Accident de travail. — Vers 7 h. 1/4 du soir, dimanche, M. Louis Danutte, carreleur, rue de la Blanche-Porte, 122, en traversant la rue Faidherbe, en face de la rue du Midi, a été lamponné par la car H. 314, se rendant à Roubaix. Projeté cinq mètres plus loin sur le sol, M. Danutte put se relever avec seulement quelques contusions à la main droite.

Ceux qui boivent trop. — Les sous-brigadiers de police Rich et Engelaere, ont mis au violon pour ivresse Henri V..., 29 ans, trieur, rue des Trois-Pierres, 213, et Ernest L..., 50 ans, rattacheur, rue des Anges.

Les meilleures conserves

Le plus grand choix

11, rue Garnot, « AU FAISAN DORÉ »

ETAT-CIVIL DE TOURCOING

Du 29 mars

Naissances. — Carvelle Henri, rue d'Austerlitz, 25. — Jouvenel Robert, rue des Carliers, 180. — Montagne Louis, rue du Virolois, 1. **Décès.** — Prouvoost Joseph, 3 ans, rue de la Fonderie, cour Duvillier. — Choquet Philippe, 69 ans, ouvrier des pompes funèbres, rue de Tunis, 46. — Vandamme Pierre, 54 ans, domestique, rue Saint-Jacques, 41.

Publications. — Benoit Fortuné, employé, rue de Fleurus, et Verpaele Angèle, couturière, rue de Fleurus, 15. — Boucaux Casimir, tisseur, rue de Cronstadt, et Vancauteren Marguerite, rattacheuse, rue Amber. — Carton Jérôme, employé au chemin de fer, rue du Marquis, et Grandin Adéline, servante, rue de l'Industrie, 2. — Crétin Gaston, agent de police, rue de Belfort, 21, et Dornez Adéline, servante, rue François. — Lehoucq, 9. — Debuyvère Adolphe, tisserand, rue de Roncq, 18, et Selosse Marie, soigneuse, rue du Cimetière, 29. — Delattre Léonce, à Croix, et Haeck Germaine, sans prof., rue Denfert-Rochereau, 4. — Derycke Camille, rattacheur, rue de Nancy, 14, et Maes Julie, soigneuse, rue de la Cité, 27.

Mathieu Charles, porteur de pains, rue de Lens, 82 et Ameye Suzanne, fileuse, rue de Lens, 34. — Opsommer Théophile, rattacheur, rue de Gand, 6, Beacut, et Dumortier Jeanne, soigneuse, rue Marengo, 25. — Parsy Désiré, serrurier, rue du Tilleul, 45, et Vandewalle Augustine, institutrice, rue de la Latte, 118. — Rompteau Charles, sécheur, rue Bonne-Nouvelle, 57, et Wemel Germaine, soigneuse, rue de la Croix-Rouge, 41. — Stolens Florimond, camionneur, rue de l'Epine, 4, et Poignies Céline, moutineuse, rue des Phalempins, 71.

Terryn Adolphe, rattacheur, rue Jeanne d'Arc, et Doutreluigne Augustine, soigneuse, rue Jeanne-d'Arc, 6. — Vanderlinden Jean, rue de Rouen, 4, et Lahousse Marie, doubleuse, rue du Général-Souham, 176. — Vanfleteren Arthur, tisserand, rue Saint-Roch, 31, et Pieters Marguerite, soigneuse, rue des Poutrains, 171. — Vanderberghe Floris, rattacheur, rue du Bonet, 114, et Buhlau Marie, soigneuse, rue du Maréchal-Bruno, 38.

HALLUIN

A la gare. — M. Arsène Dufour, receveur à la petite vitesse, est nommé receveur chef à la gare d'Orchies.

RONCQ

Réunion mensuelle de la J. C. — Le groupe de J. C. tint sa réunion mensuelle hier dimanche. Après un rapport sur la réunion de la Fédération de la J. C. de Tourcoing et de ses cantons qui eut lieu le 15 mars dernier, la parole fut donnée à M. l'abbé Masqueller, prédicateur de la retraite.

Voici les idées fécondes qu'il développa : On doit à Dieu les prémices de la vie ; ces prémices ce sont la jeunesse. « l'âge éternel de Dieu ». La jeunesse doit se donner à Dieu et il y a en elle des ressorts incroyables : ardent amour de Dieu, enthousiasme pour le bien. Elle doit se donner au prochain car elle possède une puissance d'action étonnante sur lui, par l'exemple et le bon conseil. Mais pour agir de la sorte, la jeunesse a besoin de l'esprit surnaturel et d'une sincère piété.

Après cette causerie toute simple, toute familière, M. le directeur de la J. C. recommanda l'œuvre des retraites et proposa la communion du groupe pour le 1er dimanche de chaque mois. La communion du mois d'avril aura lieu le jour de Pâques à la messe de 6 heures.

Après la réunion, les jeunes gens signèrent une protestation contre la glorification gouvernementale de l'ignoble pornographe Zola, protestation qui est en même temps un engagement d'honneur de ne jamais lire aucun livre, aucune brochure contraire aux mœurs et à la religion.

Remise de médailles du Travail. — Trois ouvriers de chez MM. Laurent frères, filateurs de lin, ont reçu dimanche matin, à Lille, des médailles du Comité Linier pour plus de 25 années de travail dans la même usine. Ce sont : MM. Bino, contremaître de préparation, François Delcourt, empaqueteur, et Denis Wastyn, peigneur.

Les décorés sont arrivés à Roncq au train de 5 heures et demie, revenant de Lille ; leurs parents et de nombreux amis les attendaient sur le quai de la gare ainsi que M. Désiré Laurent fils, qui a tenu à les féliciter de cette distinction si bien méritée.

Les enfants de M. Bino, lui ont offert un bouquet, en lui lisant un compliment, puis un contremaître de l'usine, au nom de ses camarades, l'a vivement félicité et lui a offert une gerbe de fleurs.

Le lieutenant de la compagnie de sapeurs-pompiers dont M. Bino est depuis de nombreuses années sergent-major, a prononcé une allocution et à son tour a offert un bouquet au décoré.

Au nom des peigneurs, M. Arthur Declercq, un des camarades de Denys Wastyn, a prononcé le discours suivant qui a été très applaudi :

Bien cher camarade,

Depuis plusieurs semaines, nous attendions avec impatience ce jour, où pour la première fois, nous avons le bonheur de témoigner notre reconnaissance envers un de nos camarades, qui par son zèle et son activité au travail, ainsi que sa fidélité envers ses patrons a pu gagner leur estime et mériter la belle récompense qui lui est décernée aujourd'hui à cause de ses trente années de bons et loyaux services.

Aussi cher camarade, c'est avec une grande joie que nous avons appris il y a quelques temps que vous aviez obtenu une médaille du travail ; et c'est de toute sincérité de cœur que nous venons aujourd'hui vous féliciter de nous avoir montré un si bel exemple d'exactitude au travail et de bonne conduite.

Nous croirions manquer à notre devoir, si nous n'adressions quelques mots de remerciements et de félicitation en l'honneur de nos patrons qui ont toujours été très bons pour nous ; et la plus belle preuve d'affabilité qu'ils puissent donner à leurs ouvriers, c'est de savoir les conserver à leur service pendant des périodes indéterminées.

En terminant, nous vous prions d'agréer, cher camarade, les vœux et les souhaits que nous formons pour votre bonheur, votre santé et votre prospérité au milieu de votre nombreuse famille et notre plus grand désir serait de fêter dans vingt ans le jubilé de cinquante ans de services dans la même maison.

Les emballeuses, à leur tour, ont vivement félicité François Delcourt, et lui ont également offert un bouquet.

Un cortège s'est formé et s'est dirigé vers la Place où a eu lieu la dislocation.

Les groupes se sont rendus ensuite dans divers locaux et les décorés ont été fêtés durant toute la soirée.

GRAND CONCERT-FESTIVAL

A l'occasion de l'inauguration de la nouvelle horloge du Blanc-Four, il est organisé en ce hameau le dimanche 12 avril prochain, sous les auspices de l'administration municipale un grand concert-festival.

A deux heures et demie précises aura lieu la formation du cortège qui comprendra onze sociétés.

Après la dislocation du cortège, les vins d'honneur seront offerts par les soins de la Commission de la fête aux sociétés participantes, dans la salle de l'école des garçons.

A 4 heures, place de l'église, grand concert donné par les sociétés.

Le soir illumination générale du quartier et grand feu d'artifice.

LINSELLES

La Passion. — Hier, dimanche, à cinq heures du soir, a eu lieu, au Patronage, la première représentation du « Mystère de la Passion ».

Bien avant l'heure fixée, la salle était archi-comble.

Il nous est impossible de décrire la perfection avec laquelle les acteurs ont rempli leur rôle ; aussi les applaudissements ne leur ont pas été ménagés.

Les décors étaient splendides, et nous ne saurions assez féliciter M. l'abbé Tack, qui, depuis plusieurs mois, s'est dévoué pour organiser cette représentation.

Cette première soirée aura un grand retentissement, et nul doute que de nombreux étrangers se dirigeront vers Linselles pour être les témoins des représentations qui vont être données.

ARMENTIÈRES
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
du Syndicat mixte de l'Industrie textile

L'assemblée générale du Syndicat a eu lieu hier, dimanche, dans la grande salle du Cercle Saint-Joseph.

Les syndiqués ont auparavant assisté à la messe de huit heures, en l'église Notre-Dame.

Le sermon a été donné par M. l'abbé Dérémaux, vicaire de la paroisse, qui a commenté l'Evangile du jour.

Il a démontré que l'homme ne vit pas seulement de pain, mais qu'il est nécessaire pour lui d'accepter la parole du Christ et de mettre en pratique ses enseignements.

Inspiré par ces principes, le Syndicat Mixte a pour but de procurer aux ouvriers comme aux patrons le bien spirituel et temporel.

L'Assemblée

Après la messe, près d'un millier de syndiqués se réunissaient au Cercle Saint-Joseph.

Lorsque l'exposé de la situation financière du Syndicat eut été donné, M. Colombier, président, prit la parole.

Il parla de la caisse dotale, établie depuis plusieurs années pour les jeunes filles, de la caisse d'épargne destinée aux jeunes gens en vue du service militaire et de l'œuvre pour les femmes en couches : ces deux dernières œuvres, de fondation récente, ont produit d'excellents résultats et, de même que la première, ont donné pleine satisfaction aux ouvriers.

Insistant sur l'œuvre des loyers, M. Colombier a encouragé les syndiqués à choisir des maisons bien aérées.

En effet, des enquêtes faites en France comme à l'étranger ont prouvé que les enfants grandissent et fortifient en raison directe de la quantité d'air respirable qu'ils peuvent avoir dans les chambres à coucher.

M. Julien Arquin, syndiqué ouvrier, rappelle ensuite tout ce que le syndicat a fait pour les travailleurs depuis son institution, se réjouissant de ce que, malgré les tentatives de certains politiciens, surtout depuis les dernières grèves, le Syndicat Mixte s'était maintenu, uni et puissant, et, se développant de plus en plus, avait créé bon nombre d'œuvres pratiques, répondant aux plus chères aspirations des ouvriers pères de famille.

Il demanda à ses camarades de chanter en vivat en l'honneur des patrons syndiqués, qui ont si bien compris leur devoir social envers la classe ouvrière.

M. Colombier remercia M. Arevin de ce témoignage de sympathie, à condition que ce vivat soit adressé en même temps aux ouvriers membres du bureau, qui, tout en faisant les patrons dans leur tâche, ont fait preuve du plus grand dévouement à la cause de leurs camarades.

Il termine en donnant aux syndiqués le conseil d'agir toujours chrétiennement pour eux-mêmes dans leur conduite, et de ne pas craindre de s'affirmer publiquement membres d'un syndicat chrétien.

Une tombola, tirée entre tous les membres présents, a clôturé l'assemblée.

La Mi-Carême. — Le temps était magnifique; il y a eu beaucoup d'animation en ville et beaucoup d'promeneurs.

Quelques sociétés, costumées, ont parcouru la ville. A signaler un groupe de pierrots; les Amis du Plaisir, de l'Attargette, en costume russe; les noces du marquis du vieux St-Paul et d'une Madrilène.

Deux coopératives socialistes la « Paix » et « Avenir », avec beaucoup de rouge, ont donné la note politique à la fête: il faut que ces gens-là mettent la politique à toutes les sauces comme et tout le monde ne savait pas que dans la poitrine de leurs chansonniers de circonstance bat un cœur de capitaliste.

Un sauvetage. — Samedi vers 11 h. 1/2 du soir, Louis Bergue, 36 ans, rue Boileau, à Houplines, est tombé accidentellement dans la Lys sur la place des Halles. Il a pu en être retiré sain et sauf par M. Abel Plaisant, cabaretier au rivage. Nous adressons à M. Plaisant, qui ne compte plus ses sauvetages, nos sincères félicitations.

VALENCIENNES
Election au Conseil d'arrondissement

CANTON DE VALENCIENNES-EST

Scrutin de ballottage du 29 mars

	Ins.	Vot.	Clerç.	Theil.
Curgies	247	290	101	190
Estreux	154	112	34	77
Marly	806	482	324	137
Onnaing	1422	1004	820	167
Préseau	584	360	197	159
Quarouble	692	496	369	124
Quiévrechain	598	448	337	111
Rombies	177	142	86	56
Saultain	304	200	129	61
Sebourg	497	324	206	117
Valenciennes	8305	5579	662	889
Totaux	9030	5335	3161	2078

Au premier tour, tous les suffrages s'étaient ainsi répartis : MM. Clerquin, 2191 voix; Theillier 1942; Stievenard, socialiste, 1212.

Il s'agissait de remplacer M. Edmond Theillier, républicain, décédé.

Les 30.000 francs de valeurs sont retrouvées. — Nous avons relaté dans le journal d'hier que M. Adolphe S..., propriétaire à Jemlain, avait oublié, dans le train, un portefeuille contenant 30.000 fr. de valeurs. Elles sont retrouvées à la grande joie de M. S...

Une dame de Hon-Hergies se trouvait dans le même compartiment que M. S... Apercevant un rouleau de papier, elle l'examina, mais ne sachant pas lire, vit seulement que « c'étaient des papiers à images ». Etant allée voir son fils à Anzin, cette dame parla de sa trouvaille sans plus insister. Ce n'est que samedi matin qu'elle eut connaissance de la perte faite par M. S... Immédiatement cette dame vint à Valenciennes prévenir la police qu'elle avait trouvé le précieux rouleau qui fut remis à son heureux propriétaire.

Sur le marché. — Les agents suivaient, samedi matin, deux femmes soupçonnées de vol. A midi, ils les surprirent enlevant une paire de pantoufles d'étalage de M. Souffiet et amenèrent les voleuses au poste. Vers 11 h., après un premier « travail », elles avaient été déposer leur butin dans un estaminet des environs de la place où il fut retrouvé par la police. Il s'agit d'une nommée Marguerite Lecocq, de Onlévrain et de sa fille, âgée de 14 ans. Bel exemple !

Incendie. — Dans la nuit de samedi à dimanche, vers minuit, un incendie s'est déclaré, place d'armes, dans le logement occupé au 3e étage du « Bazar Parisien » par Mme veuve Cliche. Grâce à la promptitude des secours, tout danger sérieux fut bientôt conjuré.

RAISMES

Accident. — M. Pierre Vancoenghem, frappeur en établissements franco-belges, a reçu dans l'œil droit une bavure de rivet. 1 mois de chômage.

DENAIN

Fracture à la cheville. — M. Constant Desprez, 39 ans, réparait un éboulement à la fosse Bilistières, quand il fut atteint par une pierre qui lui fractura la cheville gauche. 3 mois de cessation de travail.

TRITH

Toujours les lapins. — Deux voleurs inconnus ont pénétré dans la cour de l'habitation de Mme Louis Colnart, débitante, rue du Poirier, et y ont volé six lapins.

CRÉSPIN

Grave accident. — Aux ateliers de construction du Nord de la France, M. Auguste Brucqmans a eu la cuisse droite traversée par un outil en fer projeté par le coup de marteau-pilon.

En vidant un sac de vieux papiers. — M. Sylvain Berlemont, 77 ans, journalier, rue Rutor, vient d'adresser une plainte à la justice, et voici pourquoi :

Depuis 15 jours, M. Berlemont avait chez lui un sac de vieux papiers, d'où venait-il ? C'est ce que nous ignorons, toujours est-il, c'est qu'en le vidant, il y découvrit des archives de notaire, des pièces de famille, etc., par lesquelles il serait prouvé qu'un individu nommé Nicolas Charles, aurait fabriqué de faux états-civils. A l'aide de ces actes, ledit Nicolas Charles se serait approprié la fortune laissée en 1873 par feu M. Thomas Revenelle et celle laissée en 1864 par feue Marie Dubois, de Thivencelle.

Ces biens, aux dires de M. Berlemont, auraient dû lui revenir comme seul héritier ; il les estime à 200.000 francs.

Une enquête est ouverte.

ABSCON. — Du 22 au 27 mars. — Naissances. — Richez Pierre, rue St-Roch. — Saureau Célina, corons de la Fabrique.

CAMBRAI

La Mi-Carême, favorisée par un beau soleil printanier a présenté sur la place au Bois, la place d'Armes et les rues adjacentes une animation que les Cambrésiens et les commerçants surtout, voudraient voir se produire plus souvent.

Martin et Martine, du haut de leur campanile, semblaient sourire et revivre les beaux jours d'antan, où tous les Camberlots ne formaient pour ainsi dire qu'une âme et qu'un cœur.

Ici, se sont des chevaux de bois et des balançoires qui font les délices des enfants et même de certaines grandes personnes. Là, des manèges de tous genres, y compris la société des « Bonnes Poires », avec leur fanfare plus ou moins accordante et leur chanson abracadabrante. Qu'importe, tout cela semblait réjouir papa Martin et maman Martine.

Tout à coup un nouveau groupe apparaît : pantalon blanc, blouse écarlate avec bannière portant cette inscription : « Vive la Cocarde ! ». Le front de la bonne vieille se rembrunit : — « Qu'as-tu donc ? » lui demande Martin. — « Ne vois-tu pas, répondit Martine ? » — « Mais oui ! et c'est beau ! » — « Tu es donc Poire aussi, mon pauvre vieux ? ... ! Mets tes lunettes et sous la « Cocarde », tu verras ces mots : « Sociale, Vol, Pillage », qui forment le programme de cette troupe qui n'attend que le moment propice pour le mettre en pratique ! » — Pour toute réponse Martin soupira et sembla réfléchir quand son attention fut soudain attirée par quelques masques qui portaient devant et derrière d'énormes pancartes sur lesquelles se voyait un Monsieur « très chic » fuyant à toutes jambes. — « Qu'est ceci dit Martin ? » — « Je ne puis lire l'inscription, dit Martine ; mais ce Monsieur si pressé doit-être l'ex notaire de Berlaimont ; le grand voleur de la contrée ; l'ami du préfet, de Bersez, maire de Cambrai, et autres francs-maçons de la région. Averti par ceux-ci qu'un mandat d'arrêt allait être lancé contre lui, il se hâte de déguerpir pour aller jouir tranquillement au loin de ses malversations et de ses vols. »

Pour le coup Martin n'y tint plus et sans l'intervention de sa prudente compagne, il aurait probablement fait un coup de tête. Mais il songea — part lui qu'il était honteux et dégradant d'être au service de pareils gens : aussi il se promet bien de ne pas carillonner quand Bersez et Vincent viendront parader à l'Hôtel de Ville, les 3 et 4 avril prochain, pour le Conseil de révision.

AVESNES
SOUS-LE-BOIS

Accident. — Samedi 27 mars, René Clowaert, 26 ans, chargeur de wagons, à l'usine du Tilleul, demeurant à Louvroil-Sous-le-Bois, a eu la main gauche serrée entre deux barres d'acier en chargeant un wagonnet. Il a reçu les soins du docteur Drouin. Cette blessure nécessitera un repos de 10 à 12 jours.

PORT DE DUNKERQUE

ENTRÉES Du 28 mars

Christiansand, v. n. Thor, 945, Shun, bois, Parisis.
Libau, v. Donator, 603, George, d. m. Huller.

SORTIES du 28 mars

Bordeaux, v. fr. Aurelien Scholl, 1000, Treillard, d. m. Duchateau.
Goole, v. ang. Avic, 352, Leo, d. m. Huller.
Havre, v. fr. Amiral Obry, 3563, Brun, d. m. Chargeurs-Réunis.

NOUVELLES MARITIMES

ARRIVAGES : VENANT DE :

San-Francisco 24, st. Malte — Seattle

DÉPARTS : ALLANT A :

New-York 27, st. Rupel — Dunkerque
Bordeaux 25, st. Am. Jauregiberry — Plata
Teneriffe 25, st. Am. Rlg. de Genouilly — Plata
Teneriffe 27, st. Eskside — Falmouth p. ordres
Portland (O) 23, 4-m. Jules Gourdes — Falmouth
Iquique 26, 4-m. fr. Jacqueline — Dunkerque
Iquique 26, 4-m fr. Rancagua — Dunkerque
Falmouth 28, 3-m. fr. Brizeux — Liverpool (remorqué par « Atlas » de Dunkerque)

PASSAGES. — Seilly, 1 4 m. à batteries (présumé Bordes).

Sagres 26, st. Belgian Prince, allant d'Alexandrie à Dunkerque.

Gravelines 29, 3-m. h. Willem Eggerta, Dunkerque (avec nitrate).

DEUIL

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de monsieur

Pierre VANDAME

pieusement décédé à Lille, le 28 mars 1908, dans sa 25e année, administré des Sacrements de Notre Mère la Sainte Eglise, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux **Convoi et Service solennels**, qui auront lieu **le mercredi 1er Avril**, à onze heures, en l'église Saint-André, à Lille, sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de l'Est pour y être inhumé.

(Les Vêpres, Matines et Laudes seront chantées la veille à 4 heures 1/2).

L'assemblée à la maison mortuaire, 102, rue Royale, à 10 heures 3/4.

Les Dames sont priées d'y assister.

Pour répondre au désir de la famille, prière de n'envoyer ni fleurs, ni couronnes. 29,30m.1a.

COIN DES MÉNAGÈRES

CRÈME FOUETTÉE. — CRÈME AU CAFÉ. — CRÈME AU CHOCOLAT. — CRÈME A LA VANILLE.

Et nous voici aujourd'hui dans la... crème jusqu'au cou. Qu'est-ce que cela veut dire, vont se demander mes lectrices et... mes lecteurs ? Et Carême !...

L'« Allumette bougie » du cher Noël, elle est capable de s'enflammer... de plaisir, en lisant ces lignes, car elle a déjà compris que c'était la réponse à sa bonne lettre du 17 mars.

Etre l'« Allumette bougie » du Noël — une grande amie de la Bonne Presse — fiancée — (que sais-je encore !) sont plus de titres qu'il n'en faut pour que le vieux Marmiton ne s'émeuve et réponde gentiment à des questions posées si... gentiment aussi.

Mais dites-moi, chère « Allumette bougie », pourquoi ne vous adressez-vous pas à « Reine Chézelle » qui, dans le « Noël », donne de si intéressantes chroniques de cuisine et de pâtisserie ? Mon pauvre petit talent culinaire ne va pas à sa cheville !... Elle vous eut très probablement mieux servie que moi !... Pour le moment je fais le curieux, dites ? Excusez-moi, et pourtant j'ai encore une question à vous poser : « Votre futur époux aime-t-il la pâtisserie ?... Si oui, réjouissez-vous, les maris qui aiment le sucre... sont les meilleurs maris dit-on... Et puis... fume-t-il ? — Oui ? — La pipe ? — Oh alors, un conseil (mais, souvenez-vous-en) : au moment, je voulais dire dans les moments propices, sachez lui préparer sa pipe et son tabac, et ne l'envoyez pas au loin pour fumer sa bouffarde! Vous verrez comme vous serez bien reçue ! Et quel plaisir vous ferez !.. Tout vieux Marmiton que je suis, je n'ai jamais oublié ces prévenances qu'avait pour moi « ma légitime ».

Avec tout cela notre crème est loin... Revenons-y donc. Pour le plum-pudding, il faudra attendre une semaine ou deux, j'en ai plusieurs recettes mais... un peu de patience. Et d'abord :

Crème fouettée. — Vous étant procuré de la bonne crème fraîche, mettez-la dans un vase profond ; pour six personnes prenez, je suppose, un demi-litre de crème ; ajoutez-y une pincée de gomme adragante en poudre, et fouettez-la jusqu'à ce qu'elle soit bien en mousse. Mettez-la sur un tamis pour en égoutter le lait, puis finissez avec cinquante grammes de sucre en poudre et un paquet de sucre vanillé. Tenez-la dans un endroit frais jusqu'au moment de servir.

Crème au café, au chocolat, à la vanille. — Pour ces trois crèmes je procède de la même façon, sauf pour le début, c'est-à-dire que pour la première je fais bouillir deux cuillerées de grains de café dans le lait que je passe ensuite. — Pour le chocolat, je fais fondre deux tablettes (des sept au parquet) et pour la vanille... je vanille le lait. Pour un peu plus d'une pinte de lait, c'est-à-dire pour six personnes. Battre d'autre part, dans un bol et ce, pendant quelques instants trois jaunes d'œufs, un peu de sucre en poudre et une pincée de farine. Allongez ces œufs avec très peu du lait sucré préparé d'une façon ou d'une autre, et peu à peu faites tout le mélange, mais toujours en tournant, sur le côté du feu, de façon que le tout ne vienne pas à bouillir. Quand vous verrez que ça épaissit, passez au travers d'une passoire fine et ce directement dans le plat que vous devez servir.

Laisser bien refroidir.

Allons bon succès et à plus tard.

MARMITON.

(Reproduction réservée aux journaux ayant traité avec la « Croix » et ses suppléments).

DÉPÊCHES de la NUIT

L'Affaire du « Cimetière de l'Est »

Une circulaire de M. Chéron

Les sanctions

M. Chéron vient d'envoyer une circulaire aux commandants de corps d'armée, leur prescrivant de procéder à une minutieuse enquête sur l'origine des viandes livrées par les fournisseurs des corps de troupes.

Le résultat de ces enquêtes devra être adressé le plus rapidement possible au sous-secrétaire d'Etat, qui a également saisi le garde des sceaux, afin que l'enquête judiciaire puisse être faite d'une façon générale, parallèlement à celle des commandants de corps d'armée.

D'autre part, le sous-secrétaire d'Etat à la guerre a prononcé l'exclusion de tout marché pour la guerre des cinq bouchers de la région de l'Est compromis dans les scandaleux trafics que l'on sait.

Soldats à l'hôpital

A Bar-le-Duc, il y a eu, cet hiver, une moyenne de 80 soldats malades à l'hôpital. En ce moment, il y en a une cinquantaine.

Comme l'adjudicataire Gustave Lévy est en prison et que, d'ailleurs, le contrat passé avec lui a été résilié hier par l'autorité militaire, les soldats achètent eux-mêmes leur viande. Ils l'achètent au prix de 1 fr. 40 le kilo. Le prix d'adjudication souscrit par Lévy n'était que de 95 centimes. En raison de ce rabais exagéré, Lévy se rattrapait en achetant à vil prix des animaux impropres à la consommation.

LES SOCIALISTES UNIFIÉS
et la Représentation proportionnelle

Le Conseil National des Unifiés réuni dimanche après-midi, après une discussion à laquelle ont pris part notamment MM. Allard, Jaurès, Constans, Sembat, députés, etc., a décidé au sujet de l'attitude du Parti dans les élections municipales, de repousser le principe de la représentation proportionnelle par entente libre entre les partis et a affirmé ce même principe réglé par une loi.

Il a décidé en outre que les Fédérations libres agiraient au deuxième tour au mieux des intérêts de la République.

Au Maroc

Tout est tranquille. — Les troupes bivouaquent

L'amiral Philibert télégraphie le 29 mars, 1 h. soir, que tout est tranquille à Mogador, Saffi et dans les autres ports.

Le général d'Amade télégraphie de l'Oued-Ayata, le 28 mars, 5 h. soir, que les colonnes bivouaquent sur l'Oued Ayata ; les fortes pluies rendent les chemins impraticables pour le moment ; l'état sanitaire des troupes est excellent.

INAUGURATION D'UNE BOURSE du TRAVAIL INDÉPENDANTE

Saint-Etienne. — Dimanche a eu lieu l'inauguration de la Bourse du Travail indépendante par M. Biétry, député, président de la Fédération des Jaunes de France.

En prévision de troubles possibles, étant donné que les groupes socialistes avaient été convoqués, la police avait pris des mesures d'ordre imposantes.

A dix heures du matin, M. Biétry accompagné de M. Murat, président du Syndicat des Jaunes de France arrivent en voiture devant la Bourse Libre de Travail, pavoisée de drapeaux.

L'inauguration a eu lieu sans contre-manifestations. Un banquet populaire de 700 couverts a été offert par les syndicats ouvriers à M. Biétry. Quelques patrons et hommes politiques assistaient au banquet.

Le soir a eu lieu une fête familiale.

Tout est tranquille.

POUR L'INDUSTRIE AUTOMOBILE

Lyon, 29. — A l'issue d'un meeting tenu samedi, réunissant environ 1.000 personnes appartenant à l'industrie de l'automobile, un ordre du jour a été voté protestant contre le projet de loi concernant cette industrie et demandant aux sénateurs et députés de la région lyonnaise de s'opposer au vote de cette loi d'exception.

NOUVELLES DE ROME

Pèlerinage d'Enfants de Marie. — Le Pape célèbre la messe dans la Basilique Saint-Pierre.

Rome. — Dimanche matin a eu lieu, dans la Basilique de Saint-Pierre, l'une des cérémonies les plus touchantes du Jubilé sacerdotal de Pie X.

C'était le pèlerinage des congrégations des Enfants de Marie; elles étaient près de 10.000 venues de Rome et des paroisses avoisinantes, accompagnées des directeurs et directrices.

Pie X est descendu à 10 h. de ses appartements escorté des prélats de la famille pontificale, du chapitre de St-Pierre et s'est rendu au maître-autel de la Basilique où il a célébré la messe; il a ensuite donné la bénédiction en forme solennelle.

Le Pape a reçu dimanche matin Mgr Ricard, archevêque d'Auch.

Jeudi prochain, à la Société de Saint-Pierre-Claver des Missions Africaines, un ancien missionnaire français en Abyssinie, fera sur le pays de Ménélick, une conférence en français avec projections.

UNION POPULAIRE DE GENES

Gênes. — La vaste salle Politeama était à peine assez grande pour contenir le grand nombre des congressistes de l'Union Populaire.

La séance a eu une importance capitale. On a examiné quel est le devoir qu'impose aux catholiques la formation du bloc contre l'enseignement religieux. Après une discussion très animée, on a conclu qu'il devenait de plus en plus nécessaire d'intensifier le travail social.

L'assemblée a adopté à l'unanimité et par acclamation un ordre du jour qui traite de l'attitude que les catholiques doivent adopter dans la vie publique, étant donné la situation critique faite par les dernières discussions et par les votes parlementaires récents.

A la deuxième partie de la séance, M. Rezzara indique la condition à adopter pour assurer, malgré le règlement Ravo, l'enseignement religieux dans les écoles primaires.

L'assemblée l'écoute debout.

On entend ensuite la lecture d'une lettre du cardinal secrétaire d'Etat dans lequel le Pape se réjouit des travaux exécutés par la commission et bénit les membres.

UN LOCK-OUT EN ALLEMAGNE

Hambourg, 29 mars. — En réponse à des grèves partielles qui ont éclaté à Kiel, l'association des propriétaires de chantiers maritimes, a décidé, dans une réunion tenue hier à Hambourg, de prononcer un lock-out partiel contre les ouvriers. Le lock-out a déjà commencé à Kiel, Flensbourg, Lubeck, Hambourg Brême, Bremerhaven, Stettin, Rostock et Toning.

Douze mille ouvriers ont été congédiés.

UN NAVIRE QUI SAUTE

Treize tués

Christiania. — Le voilier « Inglewood », du port de Larwich, jaugeant 975 tonnes, chargé de naphte, allant de New-York à Stockholm, et qui avait mouillé plusieurs jours dans la rade de Mandal, a sauté hier après-midi.

Vingt minutes après l'explosion, le bateau a coulé. Le capitaine était à Larwich lorsque l'explosion s'est produite.

Treize hommes ont péri : deux ont été sauvés : lancés dans l'eau par la force de l'explosion, ils ont été recueillis par un cutter qui passait.

Un homme a été blessé grièvement.

FAUX BILLETS DE BANQUE BELGES

Bruxelles. — La Banque Nationale Belge prévient le public que de faux billets de cent francs de la Banque Nationale Belge sont en circulation dans le pays. Ces faux billets ont la partie bleue de leur rigoureuse beaucoup plus jaunâtre que les billets authentiques.

LA MAISON D'UN BOURMESTRE DYNAMITÉE

Bruxelles. — A Tollenbeek, près de Bruxelles, la maison du bourgmestre a été dynamitée la nuit dernière par des inconnus.

A l'intérieur de la maison tout a été saccagé. Il n'y a pas de victimes.

Tollenbeek est un pays mal habité et le bourgmestre a été obligé, à diverses reprises de prendre des mesures de police envers ses administrés. On croit donc qu'il s'agit d'une vengeance.

LA SANTÉ DE MANUEL II

Notre confrère « Le Figaro » se dit autorisé à démentir de la façon la plus nette les bruits pessimistes qui continuent à courir au sujet du roi Manuel de Portugal.

Il y a longtemps que la blessure du roi est fermée et guérie.

Le roi n'en souffre aucunement et sa santé ne laisse rien à désirer.

EST-CE UN ANARCHISTE ?

New-York. — Un individu d'allures suspectes a été surpris hier au moment où il tentait de monter à bord du yacht présidentiel « May-Flower » où se trouvaient Mme Roosevelt et ses enfants prêts à partir pour un voyage d'agrément au Mississipi.

On croit que l'individu portant une valise faisait partie d'une bande d'anarchistes.

TERRIBLE ACCIDENT DANS UNE MINE

79 personnes tuées

New-York. — Deux terribles explosions de grisou se sont produites à Hanna, dans le Wyoing.

Vingt mineurs furent ensevelis par un éboulement. Cinquante de leurs camarades qui étaient descendus à leur secours furent surpris par une deuxième explosion.

On a bien des raisons de craindre que les 70 personnes ont été tuées ou ont succombé à l'asphyxie.

Tous nos lecteurs nous câblent : Rien de meilleur que le *Chocolat Delespaul-Havez*. C'est vrai.

EN RUSSIE

GRAVE CONFLIT ENTRE MARINS ET GENDARMES

Saint-Pétersbourg, 29. — Un télégramme de Riga annonce qu'un conflit s'est produit entre marins et gendarmes à Golder.

Des coups de feu ont été tirés ; le commandant en second du croiseur « Condor » a été sérieusement blessé.

DEUX CONTRE-TORPILLEURS S'ABORDENT

Saint-Pétersbourg, 29. — Une dépêche de Libau annonce qu'au cours des évolutions de la division des torpilleurs de la Baltique, qui était inspectée par l'amiral Skrydloff, le contre-torpilleur « Dobrovoletz » s'est précipité à toute vapeur contre le contre-torpilleur « Mashvitsanin. »

Ces deux contre-torpilleurs ont été sérieusement endommagés. Ils ont été ramenés à Libau pour y subir des réparations.

GAZEBROUCK
OUDEZEELE

Fraude. — Les préposés des douanes Holland, Verheghe, Smaghe et Respau, de la brigade de Rosendaël-Wormhout, se trouvant en service d'investigations en arrière du village d'Oudezeele, ont arrêté après une vigoureuse poursuite, deux individus du hameau du « Haut-Rieveld » nantis de 15 kilos de tabac à fumer.

Ces deux fraudeurs étaient réputés comme invincibles. Une bonne récompense revient donc à ces braves agents.

DUNKERQUE

Tentative de cambriolage. — Les cambrioleurs seraient-ils disposés à renouveler leurs exploits à Dunkerque ? On pourrait le croire à en juger par la tentative d'escambriolage perpétrée dans la nuit de samedi à dimanche chez M. Debril, boucher, rue de Paris. M. Duwa, commissaire de police du 1er arrondissement, a ouvert une enquête.

Tapageurs. — Samedi soir, Charles Lièvin en état d'ivresse était expulsé de l'estaminet tenu rue de la Couronne par Mme veuve Boucher. Quelques instants après Lièvin revint devant le même établissement en compagnie de deux autres pochards, Maurice Cordier et Lucien Caurce; ensemble ils défoncèrent un panneau de la porte. La police a retrouvé les trois tapageurs et leur a dressé procès-verbal pour ivresse et bris de clôture.

Ivresse et rébellion. — Un contremaître du chantier des Quatre-Ecluses, importuné par un ivrogne, signale le pochard à l'agent Lamera. Bien loin d'écouter les sages conseils que lui donnait le représentant de l'autorité l'ivrogne insulta l'agent. Il fut alors emmené au poste. En cours de route, il opposa une vive résistance et mordit cruellement l'agent au pouce. Procès-verbal a été relevé contre cet individu, un terrassier, Lucien Fermany, 31 ans.

Vélo perdu et retrouvé. — Nous avons signalé, hier, la singulière trouvaille d'un vélo aux environs du cimetière. Le propriétaire de cette machine s'est fait connaître au commissariat de police : c'est un garçon brasseur, Jérôme Verbecke